

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 1^{er} octobre 2021

24 projets de restauration labellisés par la Fondation du patrimoine avec le soutien du Département

Marc Gaudet, président du Département du Loiret, Laurence Bellais, vice-présidente en charge de la culture, de l'attractivité et du tourisme, et Bernard Vella, délégué départemental de la Fondation du patrimoine, ont remis vendredi 1^{er} octobre les labels 2020 et 2021 à 24 bénéficiaires.

Le Département du Loiret participe financièrement au fonds d'intervention de la Fondation du patrimoine dont le but est de venir en aide aux propriétaires privés de patrimoine non protégé au titre des monuments historiques.

Cette contribution s'élève à 27 000€ en 2021 pour soutenir l'attribution des labels. En 15 ans, 250 projets de restauration dans le Loiret ont bénéficié de ce dispositif.

L'engagement constant du Département en faveur du patrimoine culturel

Outre le partenariat avec la Fondation du patrimoine, la collectivité a su se doter d'un ensemble d'outils afin de soutenir activement la conservation des biens patrimoniaux de son territoire, dans toute leur diversité, qu'ils soient objets mobiliers ou immeubles, civils ou religieux, publics ou privés, monuments historiques ou non.

1. Les aides financières :

- dans le cadre de la Mobilisation du Département en faveur des territoires : 709 000 € alloués au financement de 20 chantiers de restauration menés par les collectivités ;
- aide aux propriétaires privés de monuments historiques : 180 000 € pour le financement de 3 chantiers.

2. L'accompagnement technique (CAP Loiret) :

Le Département met à disposition, gracieusement, les compétences des agents de sa collectivité pour accompagner les élus du territoire dans la réalisation de leur projet. La direction de la Conservation départementale est donc régulièrement sollicitée pour ses compétences en ingénierie culturelle et patrimoniale. De façon très concrète, la direction intervient pour :

- les phases d'étude ou travaux des projets de restauration (objet ou immeuble)
- documenter l'histoire d'un objet mobilier ou d'un monument,
- bénéficier de conseils de conservation préventive.

À propos de la Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine est un organisme privé indépendant à but non lucratif, dont la vocation est de défendre et de valoriser un patrimoine en voie de disparition non protégé par l'État : le « patrimoine de proximité ».

La liste des bénéficiaires est détaillée dans le tableau ci-après :

Nom du bénéficiaire	Nature du bien restauré	Commune
Vincent MENU	Maison	CLERY-SAINT-ANDRE
Frédéric BOUSSION	Maison de ville	CLERY-SAINT-ANDRE
Gildas BOURDET	Maison	CHEVRY-SOUS-LE-BIGNON
Rémi BRAZET	Moulin à eau	FERRIERES-EN-GATINAIS
Inès DE CHASSEVAL	Etable	LA BUSSIERE
Berthe DE LA TAILLE	Lavoir	CHATILLON-COLIGNY
Jean-Michel LEFEVRE et Pascal RIDET	Tour	BOISCOMMUN
Bertrand DE LACHAPELLE	Maison	MEUNG-SUR-LOIRE
Etienne VICARIOT	Maison	MEUNG-SUR-LOIRE
Cyril COLAS et Sergio VIEIRA	Orangerie et clôture	MEUNG-SUR-LOIRE
Bernard RAGUENET DE SAINT ALBIN	Moulin à eau	OLIVET
Thierry PASQUET	Maison de ville	ORLEANS
Nicole BESNARD	Maison de ville	ORLEANS
François FINOUS	Maison de ville	ORLEANS
COPROPRIETE DU 33/35 RUE DU FAUBOURG BANNIER	Immeuble	ORLEANS
Jean-Marie FORTIN	Maison de ville	ORLEANS
Miguel MERCIER	Maison de ville	ORLEANS
Thierry GERVILLE REACHE	Maison de ville	ORLEANS
Claire TROUVÉ	Maison de ville	ORLEANS
Sylvie PIGNIAUX	Maison	CHECY
Olivier et Alix PASQUET	Maison	SAINT-JEAN-DE-BRAYE
Aurélié CORTOT et Jean-Luc JAHIER	Maison	GERMIGNY-DES-PRES
S.C.I. RENÉE	Maison	SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE
Marie Thérèse HOUDRAY	Grange	SAINT-MARTIN-SUR-OCRE

CONTACT PRESSE

Elie Poupin

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

elie.poupin@loiret.fr